

Rapport d'Activités 2017

The background of the page features a large, light gray silhouette of a group of people celebrating. In the center, a large figure holds a massive trophy. To the left, another figure has their arm raised in a fist. Other smaller silhouettes of people are visible in the foreground and background, some with their arms raised, suggesting a crowd at a victory event.

mrax
Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

Sommaire

- **La sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations au quotidien** p.4
- **L'accueil du Public** p.7
 - L'accueil des victimes de racisme et de discrimination p.8
 - Le Service social spécialisé en droit des étrangers p.9
- **Notre action antiraciste populaire** p.10
 - Nos Groupes de travail p.12
 - Nos Campagnes p.14
 - La Semaine d'Actions Contre le Racisme 2017 p.16
 - Notre Campagne contre la Loi Déportation p.18
- **L'information et la Communication** p.20
- **Ma Plume contre le Racisme** p.22
- **Mobilisation et soutien financier** p.24

Présentation

« Le MRAX est une association qui lutte contre l'antisémitisme, née il y a plus de 60 sur les ruines du génocide Nazi à l'initiative d'une poignée de Juifs résistants.

L'association a pour but la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Elle appelle à l'union et à l'action tou-te-s celles et ceux qui entendent s'opposer aux discriminations, aux haines, aux préjugés fondés sur une prétendue race, la nationalité, la langue, la culture, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la confession ou les convictions philosophiques. Elle veut faire triompher l'amitié et la paix entre les peuples et promouvoir l'égalité et la fraternité entre les êtres humains. Elle contribue à la défense de la mémoire des victimes de persécutions racistes, commises notamment lors d'un génocide.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet. Elle met en place toute action et tout service lui permettant de réaliser ses objectifs et d'atteindre ses buts. »

Le Conseil d'Administration du MRAX : Carlos Crespo (*Président*), Farida Tahar (*Vice-Présidente*), Romina Beatriz (*Vice-Présidente*), Michel Duponcelle (*Secrétaire*), Julie Ben Lakhel (*Secrétaire*), Selma Benkhelifa, Rachid Ben Salah, Maximin Emagna, Renaud Maes, Yvette Makilutila, Nele Spaas

L'équipe de travailleurs du MRAX : Asiye Zorsu (*Accueil*), Nurten Kosova (*Assistance Sociale*), Martin Lamand (*Juriste*), Nimat Bennacer (*Juriste*), Nicha Mbuli (*Juriste*), Nawal Meziane (*Chargée de communication*), Mourad Boucif (*Documentaliste - Chargé de projet*), John's Mbulula (*Chargé de projet*), Micheline Verhoeven (*Responsable Financière, Administrative et des Ressources Humaines*), Malamine Fadiaba (*Animateur*), Abobakre Bouhjar (*Animateur*), Riduan El Afaki (*Documentaliste*), Vincent Cornil (*Directeur*)

La sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations au quotidien

Le MRAX organise régulièrement des formations sur différentes thématiques liées à notre expertise antiraciste, à notre approche interculturelle et à notre lutte contre toutes les formes de discrimination.

Ces formations offrent une connaissance approfondie du racisme grâce à une approche critique et systémique. Elles permettent aux participants – souvent des professionnels de terrain – de co-construire dans leur propre environnement des réponses stratégiques, pédagogiques et méthodologiques face au racisme et aux discriminations.

Nos formations :

Le racisme, la “maladie” du siècle ?

Stéréotypes et préjugés

Racisme et sexisme. Le double combat des femmes

Introduction au cadre légal de la lutte contre le racisme et les discriminations

Introduction au Droit des étrangers

Discriminations dans l'emploi : Que disent les faits? Que dit la Loi? Comment réagir?

L'approche interculturelle

La citoyenneté

Histoire de l'immigration en Belgique. De la libération à la reconstruction

Pédagogie antiraciste - Décrire, Comprendre et Agir contre le racisme

Ces formations s'adressent à des publics divers tels que des équipes pédagogiques d'établissements scolaires, des travailleurs sociaux, des animateurs de groupes d'alphabétisation, des médecins, des conseillers conjugales, des agents de prévention, des enseignants, des militants, des employeurs...

En 2017, nous avons donné **236 heures** de formation, devant **1765 personnes**, lors de **42 formations** dans des écoles, des centres culturels, des groupes syndicaux, des associations de terrain... à **Bruxelles** et en **Wallonie**.

L'accueil du Public

Que ce soit pour lutter contre les discours de haine, la discrimination dans l'accès aux études, à l'emploi et au logement, les discriminations juridiques touchant les étrangers... depuis de très nombreuses années notre service d'aide aux « victimes » et aux étrangers est devenu un lieu de référence en matière de droit des étrangers et d'aide juridique contre le racisme et les discriminations : accueil, écoute, soutien, conseil, aide à la construction de dossiers, conciliation, médiation, et parfois action en justice.

Outre l'aide individuelle d'assistance aux victimes, il s'agit également d'informer et de sensibiliser les personnes et leur entourage sur leurs droits, ainsi que sur le fonctionnement de la justice, des forces de polices, etc., dans le but d'apporter les connaissances et attitudes nécessaires à leur émancipation et à l'exercice de leur droits sociaux. Le secteur social et juridique intervient fréquemment pour l'organisation de réunions de travail, de mobilisation ou de soutien à des actions militantes, en apportant son expertise (collectifs de Sans-Papier, actions contre les centres fermés, etc). Ce secteur est également chargé de suivre les évolutions de la législation et des politiques en matière de lutte contre les discriminations, en droit des étrangers...

L'accueil des victimes de racisme et de discrimination

Durant l'année 2016, **227 signalements** avaient été reçus par notre service juridique. Durant l'année 2017, **257 signalements** ont été reçus. Ce qui représente **une augmentation de 11,67%**.

Domaine de l'acte

55 signalements concernent des discriminations dans le domaine de l'**accès ou de la fourniture des biens et services**. Les **relations entre particuliers** occupent la seconde place avec **50 signalements** enregistrés. **47 signalements** ont été reçus pour des discriminations dans le domaine de l'**emploi**. Dans le domaine des **médias** nous avons reçu **40 signalements** et dans le domaine de l'**enseignement** nous avons reçu **36 signalements**. Concernant la **Police** et la **justice**, nous avons reçu **26 signalements**.

Nature de l'acte

Les faits de **discrimination** représentent **112 signalements**. **90 signalements** ont été reçus pour **insultes et incitation à la haine**. Quant aux **actes de violence**, le Service juridique a enregistré **30 signalements**, et **25 signalements** ont été enregistrés pour du **harcèlement** caractérisé par un mobile raciste

Fondement de l'acte

76 signalements ont été enregistrés pour des actes « **islamophobes** ». Les actes « **anti-arabes** » enregistrés concernent **50 signalements**. Nous avons reçu également **39 signalements** pour des actes « **anti-noir** ».

Nous avons écrit 4 courriers au Bureau du Procureur du Roi afin de l'appeler à se saisir de situations traitées par nos juristes et nous avons écrit un courrier à Nils Muižnieks, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, concernant les politiques migratoires mises en place par le Gouvernement fédéral.

Le Service social spécialisé en droit des étrangers

En 2017, le Service social a reçu 552 personnes lors de ses permanences

Regroupement familial : 122 dossiers ouverts **Régularisation (9bis- 9ter)** : 76 dossiers ouverts **Droits sociaux** : 75 dossiers ouverts
Asile : 31 dossiers ouverts **Emploi** : 26 dossiers ouverts **Logement** : 23 dossiers ouverts
Mariage : 21 dossiers ouverts **Nationalité** : 21 dossiers ouverts **Inscription à la commune** : 20 dossiers ouverts
Questions financières : 19 dossiers ouverts **Permis de travail** : 14 dossiers ouverts **Santé** : 11 dossiers ouverts
Séjour provisoire : 11 dossiers ouverts **Autres droits des étrangers** : 33 dossiers ouverts

Toutes les demandes reçues par le Service social ont été soumises par des personnes de 51 nationalités différentes

Nationalité belge : 154 personnes **Nationalité marocaine** : 147 personnes **Nationalité turque** : 45 personnes
Nationalité guinéenne : 33 personnes **Nationalité congolaise (RDC)** : 27 personnes **Nationalité algérienne** : 25 personnes
Nationalité bulgare : 19 personnes **Nationalité syrienne** : 10 personnes

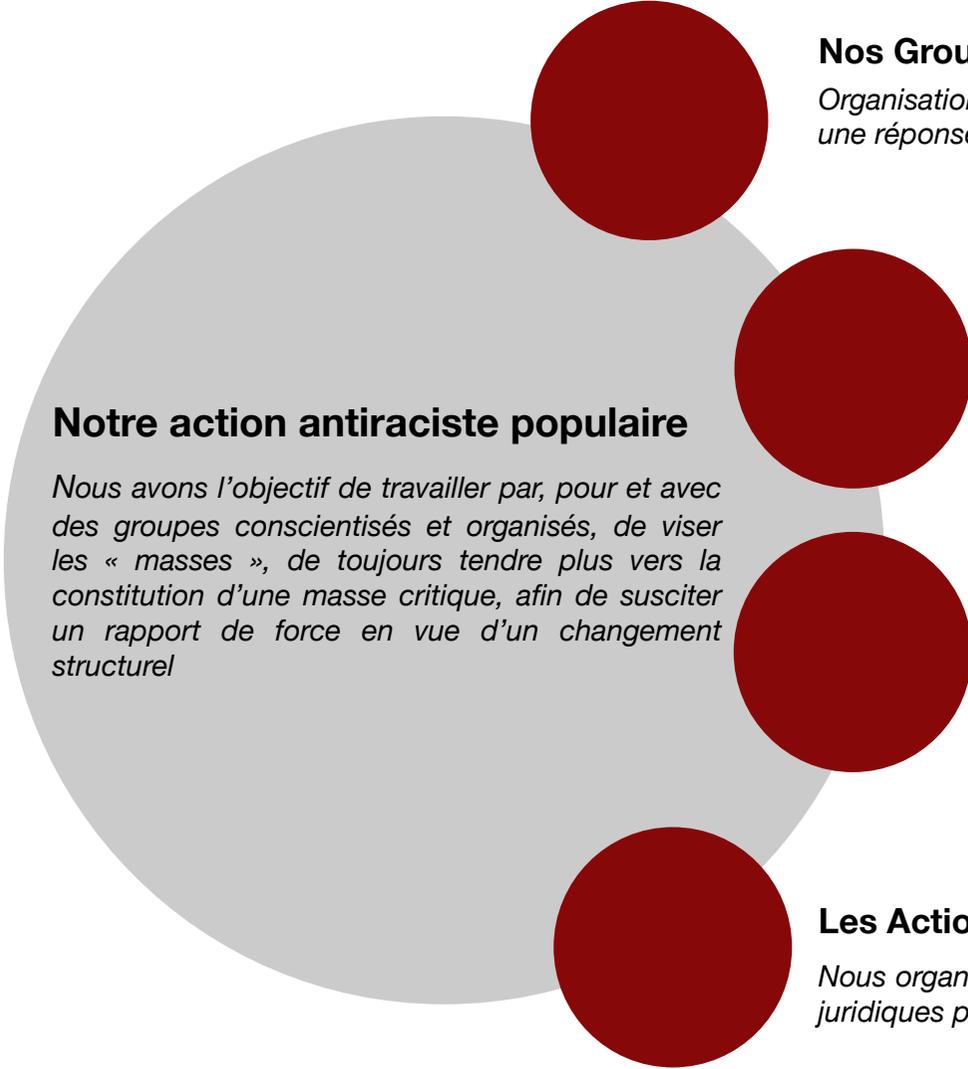
96 % des demandes transmises au Service social émanent de personnes nées à l'étranger

528 personnes nées à l'étranger

Près de 50% des personnes reçues au Service social sont originaires de Schaerbeek et de Saint-Josse

Schaerbeek : 175 personnes **Saint-Josse-ten-Noode** : 96 personnes **Bruxelles** : 61 personnes
Molenbeek-Saint-Jean : 34 personnes **Anderlecht** : 28 personnes **Ixelles** : 21 personnes **Laeken** : 21 personnes
Autres communes bruxelloises : 77 personnes **Wallonie** : 21 personnes **Flandre** : 18 personnes

Notre action antiraciste populaire



Notre action antiraciste populaire

Nous avons l'objectif de travailler par, pour et avec des groupes conscientisés et organisés, de viser les « masses », de toujours tendre plus vers la constitution d'une masse critique, afin de susciter un rapport de force en vue d'un changement structurel

Nos Groupes de travail

Organisation d'une démarche d'appropriation collective d'un enjeu antiraciste en vue d'y apporter une réponse collective

Nos Campagnes

Nous organisons une communication à l'échelle de la société liée à notre objet social et destinée à influencer les attitudes, les opinions et, idéalement, le comportement des membres de celle-ci

La décentralisation du MRAX

Nous considérons que plusieurs lignes de front antiracistes ont tout à gagner à être prises en charge par un public conscientisé qui pense son action antiraciste au niveau des réalités du quartier où il vit. L'approche ici est d'agir localement en croisant des considérations géographiques - au niveau d'un quartier et de ses réalités propres - et thématiques, les thématiques antiracistes que nous souhaitons investir au niveau du quartier et à partir du quartier.

Les Actions juridiques stratégiques

Nous organisons des actions politiques menées à travers des actions juridiques portées par une assise populaire

Ces 4 formes d'action populaire se complètent, se croisent et « communiquent » entre elles.

Elles sont appuyées par nos moyens de formation; nos moyens de communication; notre expertise de terrain acquise à travers le traitement de dossiers individuels; le réseau associatif, militant, syndical... autour du MRAX; nos moyens d'autonomisation financière et notre action en cohésion sociale.

Nos Groupes de travail

Organisation d'une démarche d'appropriation collective d'un enjeu antiraciste en vue d'y apporter une réponse collective

Le MRAX a entamé dès 2014 un processus de refondation de son action en Education permanente.

Conscients qu'il s'agissait d'une démarche à long terme, nous avons annoncé que nous restructurerions notre engagement dans l'Education Permanente autour de trois thématiques d'action :

- **Déconstruction des préjugés, stéréotypes et amalgames**
- **Lutte contre les discriminations au quotidien et lutte pour le droit des étrangers**
- **Vivre ensemble : valorisation de la diversité, reconnaissance des minorités culturelles et lutte contre les tensions intercommunautaires**

Un Groupe de travail central a ensuite été créé dans le cadre de chacune de ces thématiques d'action, tel un GT « mère » d'où doivent partir d'autres GT plus spécifiques et plus ponctuels – ou pas, en concertation avec les membres déjà actifs, dans une démarche de ramification.

En 2017, nous avons mené **217 heures** d'activités en Education permanente dont **52 heures** dans le cadre de notre Groupe de travail du **Front d'Actions des Migrants** et **39 heures** dans le cadre de notre Groupe de travail **Décolonisation**.

Nous avons organisé, ou collaboré à l'organisation, notamment dans le cadre de la Semaine d'Actions Contre le Racisme, de **10 activités grand public** dont une **Soirée de lecture** de textes décoloniaux de Franz Fanon et un **Cycle de formations** destinées principalement aux leaders des collectifs de sans-papiers durant l'été 2017.

Nous avons collaboré avec **16 associations** en Education permanente dont des associations décoloniales, des collectifs de lutte contre les politiques migratoires, des mouvements de lutte LGBT, des organisations culturelles, des collectifs de racisé-e-s, des associations antiracistes...

RISON

Nos Campagnes

+ EXPULSION

NON à la DOUBLE-PEINE

Nous organisons une communication à l'échelle de la société liée à notre objet social et destinée à influencer les attitudes, les opinions et, idéalement, le comportement des membres de celle-ci

La Semaine d'Actions Contre le Racisme 2017

La Semaine d'Actions Contre le Racisme 2017 - Campagne sur les assignations identitaires

Chaque année depuis 2006, à l'instar de ce qui se fait en différents endroits du monde, le MRAX et ses partenaires associatifs organisent en Belgique la Semaine d'Actions Contre le Racisme à l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Cette 11^{ème} édition intitulée « **Réduire une personne à une identité unique, c'est le début du racisme** », s'inscrit dans la campagne de la Plateforme de lutte contre le racisme et les discriminations de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À travers cette thématique, nous avons souhaité rappeler que non, les races humaines n'existent pas. Mais la société a bien créé l'idée des « races ». De nombreuses personnes sont en effet systématiquement appréhendées à travers leur prétendue appartenance à un groupe racial. En enfermant l'individu dans une identité unique et figée, le processus d'assignation identitaire transforme les différences en une logique « nous/eux ». Apparaît alors la figure de cet « Autre », menaçant et méritant un traitement particulier.

Face à cela nous portons un projet de société. Nous luttons pour une justice sociale où, d'une part, chacun jouit d'un plein respect de sa dignité dans ce qu'il souhaite être et où, d'autre part, chacun jouit d'une pleine égalité de droits dans son accès aux biens, aux ressources et aux positions sociales.

Durant la semaine du 17 au 24 mars 2017, nous avons organisé ou soutenu l'organisation de **25 événements** à travers l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec **37 associations partenaires** issues du secteur de la Jeunesse, de l'Education permanente, de la cohésion sociale, de la Culture, de la prévention...



AVEC
OU SANS PAPIERS
LES ÉTRANGERS
SONT MENACÉS

Campagne contre la « Loi Déportation »

A cartoon illustration in the background. On the left, a man in a suit and hat holds a flaming torch. On the right, a man in a suit holds a large megaphone. A starburst symbol is positioned between them.

NON aux EXPULSIONS!

L'adoption des modifications de la loi sur les étrangers est passée sous silence le 9 février 2017. Sur proposition de la N-VA, le texte a été approuvé par tous les partis de la majorité avec le soutien d'une partie de l'opposition. L'amendement installe un nouveau cadre pour l'expulsion de personnes étrangères nées en Belgique ou arrivés sur le territoire belge avant l'âge de 12 ans. La loi est entrée en vigueur le 29 Avril 2017.

Avec cette nouvelle loi, tout étranger même né en Belgique ou arrivé en Belgique avant l'âge de 12 ans, un parent d'un enfant belge ou l'époux(se) d'un(e) Belge peut être expulsé(e) à l'initiative de l'Office des étrangers sur base de la seule suspicion de menaces contre l'ordre public. Avec cette loi le Gouvernement fédéral nous renvoie 15 ans en arrière, puisqu'en 2002 la double peine pour ces catégories d'étrangers était abolie en Belgique.

La loi est discriminatoire. Pour certains, le bénéfice de la présomption d'innocence et le droit à un procès équitable est possible et pour d'autres non. Par exemple, si Tom est accusé d'un crime, il faudra des preuves pour le citer en justice. Par contre, pour Mustafa, il ne faut ni preuve ni procès. Si l'Office des étrangers estime que Mustafa perturbe l'ordre public ou la sécurité nationale, il peut être immédiatement expulsé.

Cette loi ouvre la porte à des abus car une atteinte à l'ordre public est un concept abstrait. Une **contravention pour infraction au code de la route**, le travail au noir ou le soupçon de mariage blanc peut être considéré comme une atteinte à l'ordre public et constituer un motif d'expulsion. Il y a assez de lois pour faire face aux criminels et aux terroristes. Cette révision législative n'était pas nécessaire. Il s'agit d'une attaque à la démocratie et à l'Etat de droit.

A l'automne 2017, à l'occasion du dépôt des recours devant la Cour Constitutionnelle contre la loi du 9 février 2017, le lancement de notre campagne contre les expulsions des étrangers était annoncé. Cette campagne s'est appuyée sur un volet médiatique (Communiqué de presse, Site internet, page Facebook, affiches, flyers), politique (pétition et courriers aux élus) et populaire (organisation de projections-débat à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles).

<https://www.stopwetdeportation.be>



VOUS ÊTES VICTIME ?

Victime de racisme ? Le service social et juridique peut vous aider.

CONTACTEZ NOUS

L'information et la Communication



Nos formations

Nous organisons des formations-types sur différentes thématiques

Service socio-juridique

Que ce soit pour lutter contre les discours de haine, la discrimination

Campagne « Non aux expulsions »

L'adoption des modifications de la

Soutien à la résistance des « Sans papiers »

Ces dernières années ont été

Afin de susciter un mouvement politique antiraciste large et massif dont l'appartenance est revendiquée fièrement, **le Service Communication du MRAX a initié en 2017 le lancement d'une « culture antiraciste »** afin d'offrir un socle à un mouvement culturel antiraciste, ce mouvement culturel devant servir de racine à un mouvement social et politique.

Cette culture antiraciste, ce mouvement culturel antiraciste, doit permettre l'identification positive et le rassemblement sous une même bannière culturelle de personnes qui se disent fières d'en être. Que cette appartenance, basée sur la proximité à un contenu culturel, fasse partie de leur construction identitaire, mais **sans rien renier au socle politique intrinsèque à l'antiracisme**. En effet, il ne suffit pas de se dire éthiquement antiraciste, ou d'apprécier un contenu culturel, il faut assumer politiquement cette identité. Le contenu culturel est donc une mise en forme positive d'un contenu politique. Beaucoup de productions culturelles ou de moments culturels répondant à cette ambition existent déjà mais elles sont disparates, en plus d'innover nous devons présenter ce « déjà là » comme un tout cohérent, comme appartenant à un même monde culturel et politique.

Les premières étapes mises en place en 2017 sont les suivantes :

Une feuille de route claire pour développer concrètement cette culture antiraciste et structurer l'activité du Service communication à cette fin a été adoptée.

Penser notre communication (Communiqués de presse, interventions, Cartes blanches...) autour d'un axe de communication clair. En filigrane de toutes nos communications, nous devons retrouver l'idée que le racisme est avant tout un rapport social, un rapport de domination politique, économique et culturelle. Un rapport social s'appuyant sur une hiérarchie « raciale » produite et légitimée par une théorie raciale, à l'initiative historique d'une *élite*. En miroir de cette dimension descriptive de notre Axe de communication, une dimension prescriptive s'ajoutera: Maintenant que vous savez ce qu'est le racisme et d'où il vient, « Agissez et engagez-vous ».

Nous avons produit **19 Communiqués de presse**, principalement dans le domaine du Droit des étrangers, et nous avons été cités dans **127 articles** de presse. Chaque mois sort notre Newsletter avec un édito et le programme de nos activités.

La préparation d'un **nouveau site internet** pour le début de l'année 2018 qui mettra davantage en avant nos activités et renforcera notre communication, l'adoption d'un **nouveau logo** pour l'association et la **publication de différentes brochures** présentant notre action, nos services, des enjeux antiracistes...

Accentuer notre présence sur les **réseaux sociaux** Facebook et Twitter.

Ma Plume contre le Racisme

LES MARCHEURS POUR L'ÉGALITÉ
ET CONTRE LE RACISME

Dans notre combat contre toutes les formes d'inégalités, nous considérons que l'école, où doit se former et s'exercer l'esprit critique, joue un rôle majeur. En donnant la parole aux élèves, nous attendons d'eux qu'ils s'interrogent et partagent avec d'autres leur regard, leur engagement ou leur indignation tout en valorisant une production artistique, un talent, des compétences littéraires... Ce projet de concours combine des outils de réflexion et d'action. Il encourage les élèves à développer un esprit critique et à prendre du recul à l'heure où les questions liées au racisme et aux discriminations empoisonnent l'espace public et les relations humaines.

Le concours 'Ma plume contre le racisme' consiste à proposer, aux classes de 5ème secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles un thème autour duquel les élèves sont encouragés à explorer les enjeux de la lutte contre le racisme. Chaque année, nous fournissons aux écoles une citation ainsi qu'une fiche pédagogique qui retrace le combat d'une ou plusieurs personnalités. Les élèves sont invités à produire un écrit de maximum deux pages (article, chanson, poème, dissertation, interview, slam...).

Pour cette édition 2017 du concours, nous avons proposé aux jeunes de découvrir l'histoire de **la Marche pour l'Egalité et contre le Racisme** qui eut lieu en France en 1983.

Cette année, c'est **330 élèves** venant de **15 écoles** de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui ont participé au concours.



Mobilisation et soutien financier

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

Nous souhaitons saisir toutes les opportunités offertes par nos activités afin de renforcer toujours davantage notre mouvement antiraciste à travers la mobilisation de nouveaux militants et de nouveaux membres.

Que ce soit lors d'un échange de mails, d'une rencontre sur un stand du MRAX, suite à une conférence, en consultant notre site ou notre page Facebook, dans le cadre d'une formation ou d'une visite à l'un de nos services de première ligne... nous proposons systématiquement d'aller au-delà de ce premier contact. Des formulaires sont disponibles sur notre site, par mail ou en version papier afin de faciliter la communication entre notre mouvement et de potentiels futurs militants et membres.

Nous proposons de recontacter les personnes intéressées pour :

- Participer à nos activités sur une ou plusieurs thématiques parmi les suivantes **Antiracisme** **Lutte des sans-papiers** **Centres fermés** **Antiracisme et syndicats** **Décolonisation** **Antiracisme dans l'enseignement** **Expertise antiraciste**
- Recevoir la newsletter du MRAX
- Recevoir un formulaire de domiciliation pour soutenir financièrement l'indépendance du mouvement antiraciste
- Être recontacté-e pour devenir membre effectif de l'Assemblée Générale MRAX

De la même manière, parallèlement à cette invitation à s'engager à nos côtés dans la lutte antiraciste, des procédures de récolte de dons et de souscriptions ont été mises en place et sont diffusées par mail, lors de nos stands et sur notre site internet.

MRAX asbl

*Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les ruines du génocide nazi
à l'initiative de Juifs résistants communistes*

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mrax@mrax.be • Site : www.mrax.be

N° entreprise : 0415.750.215 • N° compte : BE67 0012 3298 5487